

Méthodologie

Statistiques sur l'aviculture en 2010

L'étude présente les principales données de l'activité avicole : éclosions de volailles reproductrices, activité des couvoirs, abattages et découpe de volailles et de lapins, commerce extérieur et bilans de production et consommation.

Données de base

Les données de bases sont issues de plusieurs enquêtes réalisées par le Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt en France métropolitaine.

Enquête auprès des accouveurs

Cette enquête permet de connaître les quantités d'œufs mis en incubation et de poussins éclos effectivement utilisés pour les espèces suivantes :

- gallus de races chair, ponte et mixte
- dindes
- canards
- pintades
- oies.

Elle concerne tous les couvoirs dont la capacité d'incubation dépasse 1 000 œufs. Les établissements sont enquêtés par fax, courriel et correspondance, à un rythme mensuel, mais en recueillant des données hebdomadaires.

La production de poussins destinés à l'engraissement permet de prévoir les abattages et de calculer la production de volailles de chair. La production de poulettes d'un jour de race ponte permet de prévoir et d'estimer la production d'œufs de consommation. Ces données rentrent dans la réalisation des bilans viande de volaille et œufs.

Méthodologie

Enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins

Cette enquête mensuelle, concernant les abattoirs de volailles et de lapins, est réalisée par fax et par correspondance auprès d'un échantillon d'environ 200 abattoirs parmi les plus importants.

Elle permet de connaître les abattements de volailles en têtes et en tonnes-équivalent-carcasse (poids mort), le poids des produits découpés dans les ateliers de découpe annexés aux abattoirs, et l'état des stocks en fin de période.

Ces données sont détaillées pour les espèces suivantes :

- poulets et coquelets
- chapons
- coqs et poules
- canards
- dindes
- pintades
- oies
- lapins.

Enquête qualité des volailles et des lapins

L'enquête annuelle qualité des volailles et lapins concerne environ 260 abattoirs de volailles dépassant un seuil établi par espèce. Les quantités abattues sont exprimées en tonnes et réparties selon six modalités :

- 4 signes d'identification de la qualité et de l'origine :
 - label
 - appellation d'origine contrôlée/ appellation d'origine protégée
 - agriculture biologique
 - autre signe officiel
- plus :
- standard
 - autres démarches.

Il s'agit d'une modalité résiduelle qui comprend les abattements « fermiers » ne répondant pas aux cahiers des charges des quatre signes officiels de qualités précédents, mais se distinguant cependant du standard, comme le certifié.

Les résultats sont d'une part exprimés nationalement pour une espèce considérée. D'autre part, ils sont également exprimés par région d'abattage, ce qui permet de mettre en relief la spécificité des régions de production avec toutefois la limite d'une superposition imparfaite entre région de production et région d'abattage.

Enquête auprès des ateliers de découpe des volailles et des lapins

Cette enquête trimestrielle est adressée aux principaux ateliers de découpe non annexés à un abattoir. Elle est complémentaire de l'enquête auprès des abattoirs de volailles et permet de connaître le volume des produits découpés et les stocks dans les ateliers de découpe pour les mêmes espèces que l'enquête auprès des abattoirs.

Bilans production-consommation

Bilan viandes de volailles

Ce bilan, trimestriel, est réalisé pour chaque espèce en têtes et en tonnes-équivalent-carcasse.

Les grands postes du bilan sont les suivants :

production indigène totale
+ solde des échanges d'adultes vivants (importations - exportations)

= animaux finis prêts à l'abattage
+ solde des échanges de viandes et préparations de volailles (importations - exportations)
- variations de stocks
= consommation indigène totale

La production de volailles est estimée à partir des résultats de l'enquête auprès des accouveurs. Un modèle démographique, corrigé par des coefficients techniques, calcule la production en têtes pour chaque espèce à partir des mises en place de poussins d'un jour.

Cette production est également calculée en tonnes à partir d'un poids moyen par espèce.

Le solde des échanges d'adultes vivants est calculé à partir des importations et des exportations en têtes fournies par la direction générale des Douanes.

Les animaux finis prêts à l'abattage sont calculés par solde.

Le solde des échanges de viandes et préparations de volailles est calculé en tonnes-équivalent-carcasse à partir des chiffres en tonnes du commerce extérieur de la direction générale des Douanes.

Les variations de stocks proviennent des enquêtes auprès des abattoirs et des ateliers de découpe de volailles.

Le solde du bilan est la consommation indigène totale qui correspond à une utilisation intérieure.

Bilan œufs

Ce bilan est calculé par trimestre en quantité d'œufs et en tonnes-équivalent-œuf-coquille (téoc).

La production d'œufs est estimée à partir des chiffres de mises en place de poulettes issus de l'enquête auprès des accoueurs. Un

modèle démographique, corrigé par des coefficients techniques, évalue le nombre d'œufs pondus pour chaque période par les poulettes mises en place. On distingue :

- la production d'œufs à couver
- la production d'œufs de consommation (productions intensive, semi-intensive et traditionnelle).

Cette production est également calculée en tonnes à partir d'un poids moyen de l'œuf qui varie selon le type de production.

Avertissement

A compter de l'année 2010, une nouvelle nomenclature a été mise en place pour l'enquête qualité auprès des abattoirs de volailles et de lapins.

Les données 2010 sont comparables en évolution avec celles des années précédentes pour les qualités suivantes : Label rouge, AOC/AOP, Standard et Agriculture biologique.